

**Osons dire le quotidien des salariés,  
Soyons force de proposition,  
Osons autre chose !**

Avril 2015



**Intervention CGT au Comité de Groupe du 08 avril 2015**

***Des propositions concrètes***

La **CGT** appelle à la **renationalisation** de Crédit Agricole SA, sans indemnisation des actionnaires à l'exception de quelques-uns, au prix moyen d'achat :

- les salariés titulaires de PEE

- les usagers, par le transfert de leurs actions en parts sociales dans la limite de 30 000 euros.

Cette même proposition serait ouverte aux non clients qui voudraient rejoindre le Crédit Agricole redevenu Crédit Agricole Mutuel et Coopératif.

Pourquoi la CGT appelle à la renationalisation de Crédit Agricole SA ?

Pour imposer la **démocratie** au sein d'un organisme bancaire et financier majeur et permettre à l'organe central de jouer un rôle de péréquation inter-caisses en le mettant sous contrôle public des usagers et des salariés.

***Des ambitions progressistes :***

En conséquence, les **résultats** de la Caisse Nationale seraient **engrangés** dans l'escarcelle de l'**Etat** - qui en a pour le moins besoin – et la part des résultats des Caisses régionales, remontés aujourd'hui vers Crédit Agricole SA, serait **conservée par les Caisses régionales à des fins salariales et sociétales**.

La **CGT** ne condamne pas le fait d'obtenir des résultats, elle conteste les moyens mis en œuvre pour les obtenir et l'utilisation qui a pu en être faite jusqu'ici.

***Conditions de Travail***

Du point de vue salarial, une part de ces résultats supplémentaires doit être investie pour améliorer les conditions de travail, qui ne cessent de se dégrader, **en créant des emplois notamment**.

Mais bien avant cela et de manière urgente, la **CGT** exige que cessent les méthodes managériales que nous avons maintes fois dénoncées. Vous nous assurez que ces pratiques (illégales) ne sont pas autorisées par la Direction et c'est encore heureux ! Mais les faits, nombreux, sont malheureusement là. **Vous avez le devoir de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour préserver la santé des salariés non encore atteints par ces pratiques. Pour les autres, la réparation sera difficile.**

Le Crédit Agricole est fier de s'être doté d'un observatoire des conditions de travail, actuellement en sommeil. Cet observatoire promet, depuis longtemps, une amélioration des conditions de travail notamment avec le déploiement de NICE V2. Malheureusement le numérique n'a jusqu'ici contribué qu'à détériorer les conditions de vie au travail des salariés encore présents dans l'entreprise, soutenu par une pyramide des âges utilisée pour gérer la baisse importante des effectifs.

***Emplois***

Ainsi, au niveau des seules Caisses régionales, on constate ces deux dernières années la disparition de l'équivalent temps plein de l'effectif d'une Caisse. Pourtant, le gouvernement, pour encourager la création d'emplois, vous a offert le CICE et maintenant, le pacte de responsabilité.

La **CGT**, fortement opposée au Système d'Information Unique, au seul service du capital, revendique une augmentation massive du nombre net d'emplois, d'abord pour **compenser le déficit douloureux du passage à 35h, puis pour progresser vers une nouvelle réduction du temps de travail à 32h hebdomadaire : le numérique doit avant tout profiter aux travailleurs !**

## **Salaires**

Le relèvement du seuil d'exonération de cotisations à 3,5 fois le SMIC vous permet aussi d'augmenter les salaires sans dépenser un sou de plus.

La **CGT** n'a pas signé l'accord « Rétribution Globale » proposé par la FNCA, et **dénonce la manipulation des esprits** qui voudrait faire croire à une augmentation salariale de 10%, alors qu'elle est compensée par la baisse d'autres formes de rémunération, mais aussi par les nouvelles mesures d'exonérations de cotisations qui permettront au Crédit Agricole de gagner encore, et comme toujours, de l'argent sur le dos des travailleurs.

## **Cotisations, Retraite par répartition**

Nous tenons à rappeler que **la cotisation est du salaire à part entière**, les exonérations dont vous bénéficiez portent préjudice aux régimes de protection sociale et, dans le même temps, sont pour vous une opportunité de développer vos produits d'assurances santé et vieillesse ; d'ailleurs la FNCA vient tout juste d'ouvrir le dossier « Retraite supplémentaire » en accord avec la demande de syndicats catégoriels toujours à la recherche de la défiscalisation optimale offerte par la capitalisation.

Augmenter le nombre d'emplois, augmenter les salaires, c'est augmenter non seulement le pouvoir de consommer et relancer l'économie, mais c'est aussi augmenter les ressources des régimes de retraites par répartition et permettre de réduire la durée de cotisation en offrant une vieillesse plus douce aux uns, et plus d'emplois disponibles aux autres, dans de meilleures conditions de vie au travail.

## **Services bancaires de base**

Du point de vue sociétal, les résultats doivent aussi permettre de **baisser la tarification** des services facturés. La **CGT** demande que la banque de détail, tant en France qu'à l'international, exerce uniquement son métier de services bancaires de base, de collecteur-prêteur avec une **volonté de développer l'épargne bilan**, et une **traçabilité obligatoire de l'emploi de cette épargne sur son territoire**.

## **Banque de Financement**

Concernant la banque de financement, la **CGT** souhaite qu'elle soit orientée principalement vers de **petites et moyennes entreprises** à statut coopératif et vers les **collectivités locales**.

La spéculation doit en être exclue, le contrôle des salariés et des usagers doit le garantir.

## **Respecter l'expertise des salariés**

De même, le Crédit Agricole doit **reconnaitre et utiliser les travaux menés par ses salariés spécialisés** et accepter d'entendre les alertes remontées par certains d'entre eux, indépendamment des intérêts particuliers, dans le seul intérêt général.

Comment peut-on accepter de laisser modifier les conclusions d'un analyste de risques financiers expérimenté ? Comment peut-on ignorer les alertes remontées par un analyste et couper court à ses dires et à ses conclusions concrètes en le licenciant ?

Pour exemple, Ida de Chavagnac avait, dans le plus pur respect des méthodes d'analyse du risque et des règles de déontologie, analysé des situations risquées et rédigé des avis en son âme et conscience. Aujourd'hui elle est licenciée pour avoir osé contester la modification non argumentée de ses avis par sa hiérarchie, et elle reste sans réponse de votre part quant à l'appréciation de cette situation...

## **Des exemples à ne plus suivre**

Bien sûr, la **CGT** conteste toujours la stratégie mise en œuvre depuis **l'introduction en bourse et les pertes** qu'elle a générées jusqu'ici. Elle dénonce la **spéculation et les paradis fiscaux** qui nuisent à l'intérêt général.

## **Des changements à provoquer**

Mais peut être pouvons-nous espérer qu'après le toilettage nécessaire opéré par Mr Chifflet, son successeur Mr Brassac, dans le cadre du changement de gouvernance, offrira au Crédit Agricole les moyens de revenir à **une gestion plus respectueuse des valeurs et principes mutualistes et coopératifs**, et **des perspectives d'avenir positives pour les salariés, les usagers, les sociétaires** et pour mener à bien les économies réelles de nos territoires.

**Moraliser le capital est mission impossible,  
mais respecter le mutualisme est de votre et de notre  
responsabilité !**